

Les lieux de la mémoire écrite  
du département de la Meuse :  
les Archives départementales

# De l'Ancien Régime à 1913

## Le regroupement chaotique des papiers publics du département



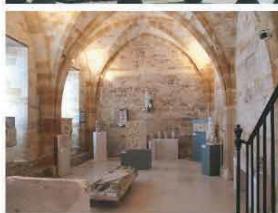
Extrait de la carte de Cassini, première carte du département de la Meuse avec la liste des districts nouvellement créés, 1790  
Cote A.D. Meuse : E dépôt 400 / 2

Jusqu'à la Révolution, l'essentiel des papiers de l'administration des Ducs de Bar se trouve à la chambre des comptes (actuel musée barrois). Le 13 janvier 1790, le département du Barrois est créé puis rebaptisé, dès le 26 février, département de la Meuse. L'administration départementale instaurée par la Révolution remplace, dans ses locaux, la chambre des comptes des Ducs de Bar.

Le département de la Meuse est alors divisé en 8 districts : Bar-le-Duc, Clermont, Commercy, Étain, Gondrecourt, Saint-Mihiel, Stenay, Verdun. Or, la loi du 5 novembre 1790 prescrit le dépôt aux chefs-lieux de ces districts des papiers des administrations de l'Ancien Régime récemment supprimées (bailliages et intendances), ceux des établissements religieux fermés par les lois révolutionnaires (abbayes et paroisses) ainsi que ceux des nobles dits émigrés puisqu'ils se sont enfuis à l'étranger à cause de la Révolution.

La constitution de l'An III (1795) supprime ces districts et la loi du 5 brumaire An V (26 octobre 1796) crée les Archives départementales en ordonnant de rassembler aux chefs-lieux des départements, tous les « titres acquis à la République » dans un local adapté proche du lieu des séances de l'administration départementale. Cette préoccupation de bien conserver les archives est tout à fait administrative : il s'agit de pouvoir retrouver les documents permettant de gérer les droits et les biens des citoyens.

Les papiers d'Ancien Régime (environ 1000 mètres linéaires), rejoints au fil du temps par ceux des administrations départementales, sont alors entassés dans les greniers de l'ancien couvent des Antonins, rue du Bourg à Bar-le-Duc, où le premier Préfet, Saulnier, s'installe en 1800. Les conditions de conservation déjà calamiteuses sont aggravées par l'occupation du bâtiment de la préfecture par un bataillon prussien, de 1815 à 1818, ainsi que par les modifications architecturales de 1821.



Le bâtiment de la chambre des comptes des Ducs de Bar, actuellement musée Barrois : vue générale en 2002, vue de la salle dite « du grand trésor des chartes », plan des salles en 1754, Cotes A.D. Meuse : 2 Fi 110, 1 Fi 1388

C'est dans ce bâtiment, proche du château, qui sont conservés les documents produits par l'administration des Ducs de Bar sous l'Ancien Régime. C'est aussi le siège de l'administration du département jusqu'en 1800. A côté de la chambre du conseil et de la chambre d'audience, se trouvent la salle du « petit trésor des chartes » et celle du « grand trésor des chartes ».

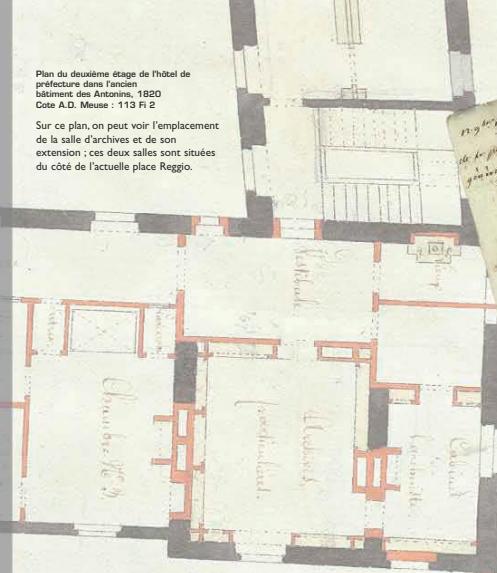
Détail du plan de la ville de Bar-le-Duc, 1617  
Cote A.D. Meuse : 1 Fi 1490

En O, le bâtiment des Antonins, qui devient siège de la préfecture en 1800 : les archives y sont entassées dès 1790.  
En I sur le plan, le bâtiment de la Chambre des comptes



Plan du deuxième étage de l'hôtel de préfecture dans l'ancien bâtiment des Antonins, 1820  
Cote A.D. Meuse : 113 Fi 2

Sur ce plan, on peut voir l'emplacement de la salle d'archives et de son extension ; ces deux salles sont situées du côté de l'actuelle place Reggio.



Lettre du procureur général du Roi à la chambre du conseil et des comptes du duché de Bar concernant les recherches dans les registres de cette chambre, 1770  
Cote A.D. Meuse : B 3182

Cette lettre révèle que, déjà au XVII<sup>e</sup> siècle, le classement des archives et leur communication sont des nécessités administratives et juridiques. Envoiée à la chambre des comptes des Ducs de Bar, le procureur du Roi « a reconnu qu'il sera indispensable de donner un nouvel ordre... dans les lois, ordonnances, édits et déclarations, aliénations et ascensements de domaines, droits domaniaux, lettres de noblesse, de naturalité... ». Plus loin il écrit « La chambre renferme dans ses archives des titres également précieux au domaine du Roy et aux particuliers. Des commissaires s'occupent actuellement d'un travail qui doit conduire à l'inventaire général de tous ces titres. »



Les lieux de la mémoire écrite  
du département de la Meuse :  
les Archives départementales

# De l'Ancien Régime à 1913

## Le regroupement chaotique des papiers publics du département



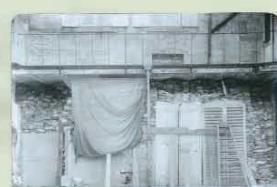
Portraits de Servais (à gauche) et Marchal (à droite), vers 1860  
Cote A.D. Meuse : 2 Fi 442 et 445

Pierre Adolphe Marchal, employé de préfecture puis premier archiviste, et Nicolas-Servais, chef de cabinet de la préfecture, remettent les archives en ordre après les travaux de rénovation de l'hôtel de préfecture en 1820.

SERVAS (NICOLAS-VICTOR)

10 OCTOBRE 1809 19 DÉCEMBRE 1887

La maison du 40 rue du Bourg et l'entassement des archives anciennes, vers 1900  
Cote A.D. Meuse : 2 Fi 1032 / 13  
Ces trois maisons abritent les Archives départementales à partir de 1855. C'est au même emplacement qu'est construit le nouveau bâtiment en 1913.



Plan de l'intérieur des archives, 1909  
Cote A.D. Meuse : 4 N 42

Malgré l'exigüité du bâtiment, on peut remarquer une salle du public de près de 30 m<sup>2</sup>.



MARCHAL (PIERRE-ADOLPHE)

21 JUILLET 1809 — 17 MAI 1882

D'APRÈS UN CRAYON DE CH. DIRINGER

CH. DIRINGER

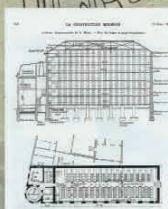


Les lieux de la mémoire écrite  
du département de la Meuse :  
les Archives départementales

## De 1913 à 1968

Le premier bâtiment spécialement conçu  
pour les Archives départementales

Autour des années 1900, l'état de délabrement de ces bâtiments vétustes amène l'archiviste de l'époque, Paul d'Arbois de Jubainville, à alerter le Conseil général sur les très mauvaises conditions de conservation des documents. Sur le même emplacement que les trois maisons de la rue du Petit Bourg, le Conseil général décide, en 1903, de confier à l'architecte départemental Edmond Royer, la construction d'un nouveau bâtiment d'archives d'une capacité de 7000 mètres linéaires, comportant trois bureaux, une bibliothèque ainsi qu'une salle du public de 22 m<sup>2</sup> (la salle actuelle approche les 250 m<sup>2</sup>).



Plan de façade et d'étage du bâtiment des Archives, rue du Bourg, 1913  
Cote A.D. Meuse : 4 N 42

On peut voir ici l'aménagement intérieur avec le bureau de l'archiviste, la bibliothèque, la salle du public (23 m<sup>2</sup>) et l'un des 7 étages des magasins.

Article de la revue « La construction moderne » sur le sujet de la construction du bâtiment des Archives de Bar-le-Duc en 1911  
Cote A.D. Meuse : Br 4° 1149

L'édifice est remarquable par sa modernité à une époque où la construction de bâtiments exclusivement réservés aux Archives est encore rare. Il fait donc l'objet d'un article détaillé dans cette revue spécialisée. Des équipements nouveaux apparaissent : éclairage électrique, monte-charges électriques et chauffage central à vapeur. Cependant certaines de ces innovations seraient aujourd'hui totalement proscrites : sols ajourés par des grilles entre les rayonnages (risques d'incendie) et vastes baies vitrées pour laisser entrer au maximum de lumière (le papier craint la lumière).



Le bâtiment des Archives départementales, rue du Bourg, construit en 1913 : vue de la façade et de l'intérieur des magasins  
Cote A.D. Meuse : 2 Fi 326, 327, 328 et 321



Carte postale adressée par l'archiviste Henri François Buffet au chef de cabinet de la préfecture lors de l'évacuation des archives à château de la Roche-Courbon en Saintonge, 17 octobre 1940  
Cote A.D. Meuse : 2 Fi 1026

Les archives meusiennes sont mises en péril par les guerres :

- A partir de 1915, les archives sont progressivement évacuées vers Bordeaux, Beaune et Vendôme.

- En 1916, une bombe allemande tombe à 20 mètres de la façade de la rue du Petit-Bourg, détruisant notamment la moitié des 1200 carreaux de verre des fenêtres.

- En 1940, autre évacuation vers le château de la Roche-Courbon en Charente-Maritime.



2 Fi 1026



# Depuis 1968

Un bâtiment devenu mal adapté face à l'afflux du public et aux besoins administratifs

L'adjonction de rayonnages dans le bâtiment de la rue du Bourg porte le métrage à 8300 mètres linéaires. Malgré cela, dès 1958, les magasins sont saturés.

A ce problème s'ajoute l'exigüité de la salle du public, le manque de bureaux et de locaux techniques (tri, reliure, étiquetage...).

Le Conseil général décide une reconstruction en 1959.

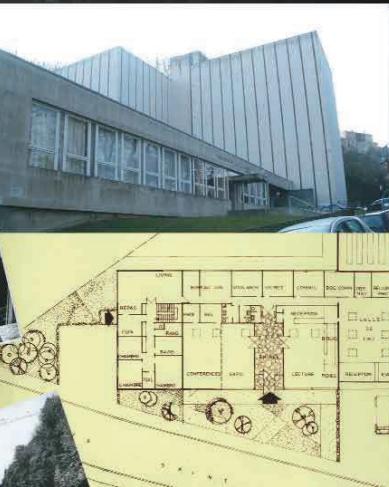
C'est l'architecte Jean Fayeton qui réalise ce projet terminé en 1968. Il s'agit du bâtiment actuel comportant 16 salles d'archives d'une capacité de 16000 mètres linéaires.

Quant au bâtiment de 1913, il est aujourd'hui occupé par l'imprimerie de la préfecture ; il sert aussi pour le pré-archivage des dossiers préfectoraux.

Les lieux de la mémoire écrite  
du département de la Meuse :  
les Archives départementales

Photographies des travaux de construction, 1967-1968, et  
vue générale, 2004  
Cote AD Meuse : 86 II 51-54

Afin d'assurer de bonnes conditions de conservation, les murs des cours sont isothermes et la structure autoportante. Ce mode de construction est aujourd'hui interdit en raison des réactions en cas d'incendie.  
Sur la photo au centre à gauche, George Wöll, archiviste et au centre à droite André Norguet, documentaliste.



Plans de l'avant projet du bâtiment des Archives,  
par l'architecte Jean Fayeton, 1964

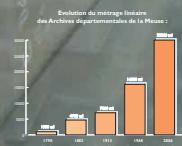
Cote A.D. Meuse : 113 Fi 14

Ce bâtiment marque une nouvelle évolution ; il comprend 5 bureaux, un atelier photos, une salle de conférence et d'exposition, une salle de lecture de 60 m<sup>2</sup> ainsi qu'un logement de fonction.



Photographie de la salle de lecture, vers 1980 et en 2004  
Cote A.D. Meuse : 88 Fi 88

La salle de lecture est déjà plus spacieuse (60 m<sup>2</sup>). Cependant, la venue massive du public attiré par la généalogie, l'histoire locale ou les problèmes de justification de droits, a nécessité une modification de l'aménagement intérieur du bâtiment : la salle de lecture actuelle (200 m<sup>2</sup>) occupe l'espace initialement dévolu aux locaux techniques et administratifs, réduisant ainsi les capacités de fonctionnement du service.



Photographies des locaux de classement et des magasins, 1994  
Cote A.D. Meuse : 2 Fi 1084

Le classement des documents qui entrent aux Archives permet d'assurer leur bonne conservation, de réaliser des inventaires afin de faciliter les recherches mais aussi, de ne garder que les documents juridiquement ou historiquement intéressants ; ceux qui sont devenus inutiles avec le temps sont alors éliminés. Cependant, depuis 1800, année de création de l'institution préfectorale, la production de documents administratifs suit une courbe exponentielle : 4250 mètres linéaires pour la période 1800-1940 et déjà 6800 mètres linéaires de 1940 à nos jours.

Aussi, les problèmes de place se posent à nouveau : malgré l'augmentation de la capacité portée à 18000 mètres linéaires par l'achat de tablettes supplémentaires, les magasins de conservation sont aujourd'hui saturés.



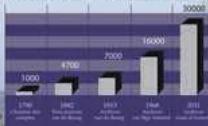
les lieux de la  
mémoire écrite  
du département  
de la Meuse :  
les Archives  
départementales

# Un nouvel acteur dans l'espace culturel et administratif de la région : les Archives départementales de la Meuse

Au début des années 1980, le bâtiment de la rue Monseigneur Almond montre ses limites : avec 16 000 mètres linéaires de rayonnage, il est saturé et les versements provenant des administrations sont progressivement réduits puis stoppés en 2004.

En outre, l'absence de locaux pour les activités culturelles et pédagogiques, et le manque de locaux techniques entravent le fonctionnement normal du service.

Une première étude, menée en 1992, montre qu'une extension de ce bâtiment ne permettrait d'augmenter la capacité de stockage que de 5 kilomètres et qu'une nouvelle saturation était prévisible dans les 10 ans.



Le projet va concrétisé en 2006 avec les premiers travaux de terrassement.

Ces travaux font apparaître un engin d'équipement instable qui déplace les archivistes à mettre en œuvre une technique de pose de micropiques dans les fondations.



La pose de la première pierre a lieu le 27 novembre 2007, en présence de Martine de Boisdefosse, directrice des Archives de France, du Préfet Evariste Richard, du Président du Conseil général Christian Namy et de la directrice des Archives départementales, Lydie Guett-Montchau.

Le Conseil général vote donc le principe de réalisation d'un nouveau bâtiment d'une capacité de 30 kilomètres. Une étude de faisabilité est alors réalisée.

En 1994, la Semagir, société mixte d'aménagement, établit un pré-programme et un terrain de 3,8 hectares est acquis par le Conseil général en vue de la construction. Après un nouveau temps de réflexion, le dossier est relancé en 2002, en raison des risques liés à la sécurité de l'ancien bâtiment dont la structure de type autoporteuse est loin des normes de sécurité.

Un avant projet sommaire est adopté et le projet du cabinet d'architectes Denu et Paradon, de Strasbourg, est choisi.



Début de l'aménagement de la salle de lecture.



Enfin livrées, les nouvelles Archives sont invitées par l'équipe des archivistes le 1<sup>er</sup> mars 2011. Avant de pouvoir y accéder, le public a dû attendre la fin d'un déménagement qui a duré près de 4 mois. Les agents des Archives de la Meuse ont travaillé auprès de l'équipe de déménageurs afin que ce déménagement soit aussi l'occasion de réorganiser les fonds d'archives dans le nouveau bâtiment.

## De nouveaux espaces fonctionnels

Le nouvel équipement présente toutes les fonctionnalités d'un bâtiment d'archives moderne. 30 000 mètres linéaires de rayonnage dans des magasins à l'atmosphère contrôlée, une vaste salle de lecture, des locaux techniques, administratifs et culturels adaptés aux besoins d'aujourd'hui et d'aujourd'hui. L'avenir de la sauvegarde et de la mise en valeur du patrimoine écrit meusien avec beaucoup de sérénité.



La salle de lecture.  
Les pratiques de public changent avec Internet. Outre la fréquentation physique de la salle de lecture (5 000 séances de travail en 2010), la salle de lecture virtuelle sur Internet ouvre un immense espace pour la communication des documents au public (133 000 visites en 2010).



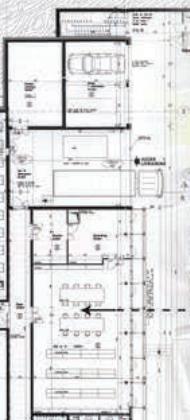
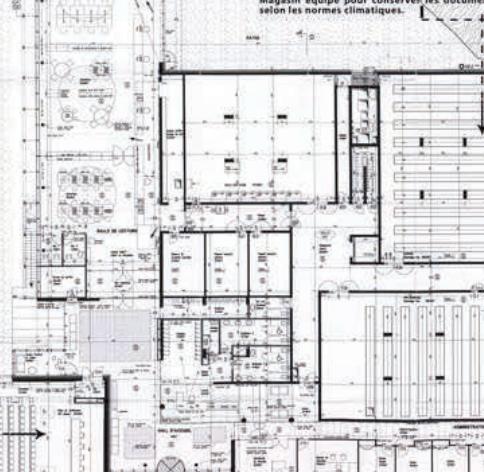
Salle Fernand Braudel : un espace dédié aux expositions et aux conférences.



Salle de service éducatif.  
Au premier étage, le service éducatif accueille des élèves du primaire au lycée, dans une salle qui leur est spécialement dédiée.



Magasin équipé pour conserver les documents selon les normes climatiques.



Salle de tri : La salle de tri permet le classement des fonds volumineux.



Salle de numérisation : Deux scanners, dont un grand format (A1) acquis en 2008, permettent la numérisation et la mise en ligne des documents d'archives.